

Identification du poste		Informations administratives	
Intitulé du poste	Chef d'équipe (H/F)	Cadre d'emplois	Agents de Maîtrise territoriaux
Direction	Direction des Services Techniques Direction déléguée routes	Grades	Agent de maîtrise Agent de maîtrise Principal
Service	Pôle de Craponne sur Arzon	Métier	Chef d'équipe d'entretien et d'exploitation voirie et réseaux divers
Cellule / COR / Collège / Secteur	Centre opérationnel routier de La Chaise-Dieu	Groupe de fonctions	GF C1b
Résidence administrative	La Chaise-Dieu	Sujétions spéciales	non
Type d'emploi	Permanent ouvert à l'article L332-8.2° et L332-10 (CDI)	NBI	15 points (N°19) Encadrement proximité équipe technique au moins 5 agents
		Temps de travail	Complet

DEFINITION

La Direction Déléguée Routes (DDR) qui dépend de la Direction générale adjointe des Services Techniques (DIST) du Conseil Départemental de la Haute Loire comprend :

- le Service Prospectives et Modernisation (SPM),
- le Service Gestion de la Route (SGR),
- le Service du Patrimoine Routier (SPR)
- la mission Grands Projets Ouvrages d'Art (GPOA)
- ainsi que les 4 pôles de territoire et le Service Travaux Routier (STR)

La Direction Déléguée Routes modernise, entretient et exploite le réseau routier départemental. Les services routiers gèrent les patrimoines chaussées (3 400km) et ouvrages d'art (2650 ponts et murs), organisent et réalisent les interventions pour entretenir le réseau et permettre la circulation des usagers dans des conditions optimales de sécurité et de confort.

Le pôle intervient sur 655 km de routes départementales. Il regroupe 54 agents, dont 8 basés dans les bureaux à Craponne-sur-Arzon et dans 5 centres opérationnels routiers.

Le centre opérationnel routier de La Chaise-Dieu intervient sur 159 km de routes avec un effectif composé d'un chef de centre, de 2 chefs d'équipe et de 6 agents d'exploitation des routes.

Mission essentielle de ce poste : Encadrement et participation aux travaux d'entretien, de conservation, d'exploitation, de viabilisation et d'amélioration du réseau routier départemental rattaché au centre.

DESCRIPTION DES ACTIVITES ET TACHES

- ✓ Encadre l'activité des agents d'exploitation
- ✓ Organise les interventions sur le terrain
- ✓ Participe aux travaux d'entretien, de conservation, d'exploitation, de viabilisation et d'amélioration du réseau routier départemental
- ✓ Participe à la viabilité hivernale (surveillance et circuit) et à la veille qualifiée
- ✓ Seconde et supplée, le cas échéant, le Chef de Centre

COMPETENCES REQUISES

Niveau requis : CAP, BAC Pro filière technique infrastructure routière

Formation et qualification nécessaire

- ✓ Permis B et C
- ✓ Habilitations
- ✓ Management

Compétences techniques

- ✓ Maîtrise des règles d'hygiène de sécurité sur les chantiers
- ✓ Maîtrise des techniques d'entretien routier et d'ouvrage d'art
- ✓ Maîtrise des techniques de viabilité hivernale
- ✓ Maîtrise et mise en place de la signalisation routière
- ✓ Conduite PL et engins

Compétences transversales

Organisationnelles :

- ✓ Organisation de travail en équipe
- ✓ Aptitude à rendre des comptes

Personnelles :

- ✓ Rigueur sur la sécurité au travail et sur la gestion du matériel.

Relationnelles ou Managériales :

- ✓ Bonne capacité d'encadrement

MOYENS MIS A DISPOSITION

- ✓ Engins et matériels affectés au Centre Opérationnel Routier
- ✓ Téléphone portable

ORGANISATION PERMETTANT L'EXERCICE DES MISSIONS

Positionnement hiérarchique

- ✓ Placé sous l'autorité du Chef de centre
- ✓ Encadre les agents d'exploitation du centre

Relations fonctionnelles

- ✓ Usagers de la route
- ✓ Service Travaux Routier et Service Maintenance de la Flotte
- ✓ Entreprises

Niveau d'intégration dans une équipe :

- ✓ Travail en équipe
- ✓ Assure l'intérim du chef de centre
- ✓ Forme avec l'équipe encadrante du COR (chef de centre et chefs d'équipe) les agents d'exploitation du centre

RESPONSABILITE DU POSTE

- ✓ La sécurité de l'équipe dont il a la charge et des usagers de la route à proximité des chantiers encadrés
- ✓ Le respect des normes et de la qualité dans l'exécution des tâches techniques
- ✓ Rendre compte de l'activité

AUTONOMIE

- ✓ Moyenne

SPECIFICITES DU POSTE

Organisation du temps de travail :

- ✓ Horaires fixes
- ✓ Poste à temps : 100 %

Territoire d'exercice : Essentiellement le Centre Opérationnel Routier

Autres :

- ✓ Prise d'astreinte et réalisation d'heures supplémentaires pour la viabilité hivernale et la veille qualifiée hors période hivernale
- ✓ Coordination des absences avec le Chef de Centre